



Programme de renforcement des capacités de recherche en sciences sociales en Afrique francophone

Journées Scientifiques sur la

«Valorisation des déchets dans le bassin du Congo : dynamiques socio-culturelles et technologies de l'environnement»

Goma (RD Congo),

Du 02-03 Décembre 2024

Termes de Référence

Contexte et Justification

À l'heure où le développement durable est dans tous les rapports officiels et dans la bouche de tant de chefs d'État et d'acteurs multisectoriels, nos poubelles ne cessent de s'accumuler devenant un problème de santé publique en grande partie dans les zones urbaines. Depuis plus de quatre décennies, la croissance économique reste intimement corrélée à une augmentation globale de la production détritique (Monsaigeon, 2017). Les projections sont préoccupantes : on pourrait, d'ici 2100, passer d'une production journalière des déchets d'environ 4 millions de tonnes à plus de 12 millions de tonnes (Nature, 2013 ; Kaza *et al.*, 2018). Les métastases de deux grandes mutations socioéconomiques héritées de la fin du XXe siècle, à savoir la globalisation et l'avènement des nouvelles technologies de l'information et de la communication, notamment les nuisances environnementales, ne nourrissent pas l'optimisme, du fait qu'elles tendent à l'aggraver (Amor, 2022).

Dans les pays du Nord, les systèmes techniques industriels de collecte, de tri et de valorisation des déchets, dans l'esprit du 3R (Réduire, Réutiliser, Recycler) semblent néanmoins fonctionnels (Monsaigeon, 2014). Une certaine culture de gestion des déchets s'y installe progressivement et les chercheurs se consacrent dorénavant à imaginer des formes d'optimisation des dispositifs existants. Dans le Sud global, en revanche, les infrastructures de gestion des déchets sont très peu nombreuses. On en est encore à poser les bases épistémologiques, méthodologiques et technologiques de leur



Programme de recherche et d'innovation



Mis en œuvre par le Secrétariat OEACP



Financé par l'Union européenne

développement. L'un des défis majeurs est sans doute la déconstruction de ce qui s'y perçoit en termes des « mœurs » de saleté et d'insalubrité. Ces mœurs s'y déploient nuit et jour, dans la cohabitation des quartiers populaires, avec des immondices innombrables, dans les eaux qui stagnent au fond des rigoles infestées de moustiques et inondées de microbes de toutes sortes. Ceci dans l'impassibilité généralisée des hommes et des femmes face à leur environnement insalubre (Kā Mana, 2019). Ils détruisent des écologies (Gagnon-Bouchard, 2022), notamment du Bassin du Congo qui est ici perçu, tant sous sa facette de foyer du deuxième plus grand massif forestier tropical mondial (espace du vivant), que sous celui d'un vaste champ socio-culturel (champ de la créativité). Il est donc important que des réflexions soient menées afin de relever ce défis, constituant l'objet des ces journées scientifiques prévues à l'Université de Goma à Goma.

Objectifs

Reflechir (pense) sur la gestion des déchets dans le Bassin du Congo, suivant une grille de lecture systématique à trois dimensions : (1) les initiatives et/ou les efforts institutionnels de gestion et valorisation des déchets dans cet espace, leurs logiques et leurs rationalités de fond ; (2) la crise de conscience environnementale des citoyens de cet espace, ainsi que les pratiques de mégestion des déchets qui en découlent et (3) les enjeux sociaux, technologiques et économiques liés à la diversification et la multiplication des déchets dans cet espace.

Principaux axes

Axe 1 : Efforts institutionnels de gestion et valorisation des déchets dans le bassin du Congo

Ces dernières années, les pays du bassin du Congo se sont tour à tour doté des lois, politiques et programmes relatifs à la gestion des déchets et au contrôle et leur élimination. Les différentes lois, qui se conjuguent aux préoccupations liées à l'urbanisme et à l'amélioration de l'habitat, cherchent à construire un cadre juridique de la gestion des déchets, qu'ils soient ménagers ou non issus des ménages, dans une perspective durable. Les différentes politiques et les multiples programmes se traduisent souvent en campagnes de sensibilisation sur certaines pratiques de traitement de déchets et sur les risques environnementaux et sanitaires susceptibles de résulter de leur négligence. Si le problème de la gestion des déchets se pose encore avec une telle acuité dans le bassin du Congo, c'est notamment parce que jusqu'à ce jour, ces politiques et programmes peinent à se traduire par des actions de nature à proposer des solutions programmatiques, à fournir des informations et à mener des activités de sensibilisation pertinentes pour encourager le changement de comportement des habitants.

Cet axe est consacré à l'analyse de l'environnement institutionnel et des rationalités environnementales qu'il porte en matière de gestion des déchets dans le bassin du Congo. Il s'agira surtout de faire une cartographie des acteurs du secteur et analyser les politiques, programmes de gestion et valorisation des déchets.

Axe 2 : Conscience environnementale et rationalités économiques, socio-culturelles en matière de gestion des déchets

Dans le bassin du Congo, les déchets ne renvoient pas seulement à une valeur économique nulle ou négative, mais à un système de valeurs socioculturelles. Les approches économiques ont trait



Programme de recherche et d'innovation



Mis en œuvre par le Secrétariat OEACP



Financé par l'Union européenne

notamment aux externalités et à leurs modes d'internalisation, au fondement scientifique des normes environnementales, aux instruments de régulation, à l'économie publique et à l'économie industrielle.

En outre, les « mœurs » de saleté et d'insalubrité sus-évoqués sont à considérer, dans toute la socio-anthropologie qu'ils induisent pour comprendre ce dont il est véritablement question dans le bassin du Congo : des hommes et des femmes qui seraient « formatés » pour vivre dans et avec la pollution, et pour polluer. Ces mœurs gagnent du terrain depuis des années. Ils s'auto-régénèrent au point où elles sont devenues le propre du vécu des individus et des communautés du bassin du Congo.

Il s'agira dans cet axe, de questionner ces mœurs dans le temps et l'espace, le rapport anthropologique et/ou socioculturelle à la salubrité et à l'insalubrité pour mieux penser des démarches visant à inscrire le respect de l'environnement et des espaces de vie au cœur des raisonnements, des actions et des rêves.

Axe 3 : Métiers et technologies des déchets dans le bassin du Congo

Le bassin du Congo s'étend sur six pays : Cameroun (11 %), République centrafricaine (3,4 %), République du Congo (12,4 %), Guinée équatoriale (1,3 %), Gabon (17,7 %) et République démocratique du Congo (54,2 %). Avec plus de 142,5 millions d'habitants (Banque Mondiale, 2024), le bassin du Congo produirait plus de 64227,7 tonnes de déchets par jour, selon les estimations de la Banque Mondiale (2016) sur le ratio de la production des déchets en Afrique subsaharienne. En considérant les immenses possibilités actuelles de transformation des déchets en richesses et en matériaux utiles dans la perspective du développement durable, on pourrait envier le bassin du Congo. Pourtant, les initiatives en matière des recherches scientifiques sur la valorisation des déchets, des technologies et des innovations scientifiques face aux problèmes de développement durable, y sont à peine existantes. Dans la plupart des villes de ces pays, les déchets sont jetés dans des dépotoirs ou décharges sauvages, au bord des routes ou trottoirs (pour les quelques routes asphaltées), dans des caniveaux et dans des cours d'eau. Tout ceci compromet l'écosystème et les objectifs de développement durable.

Cet axe est consacré **aux travaux de recherche** en lien avec les innovations technologiques et environnementales issues de la valorisation des déchets. Des propositions sur les savoirs et savoir-faire locaux en matière de gestion et de valorisation des déchets sont aussi attendus. L'enjeu est de scruter des pratiques créatives, basées sur les savoir-faire et les manières de penser, héritées de la mémoire longue des peuples agraires, éleveurs, nomades, des autochtones des sociétés coutumières du bassin du Congo.

Résultats attendus

A l'issue des journées scientifiques, il est attendu les résultats ci-après :

- Une analyse FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces) de l'environnement institutionnel en matière de gestion des déchets dans le bassin du Congo est réalisée. Les initiatives visant à Capitaliser les forces et les opportunités, renforcer les faiblesses et éviter les menaces qui pèsent sur les acteurs, les politiques et les programmes de gestion/valorisation des déchets sont identifiés.
- Les démarches visant à inscrire le respect de l'environnement et des espaces de vie au cœur des raisonnements, des actions et des rêves sont proposées.



Programme de recherche et d'innovation



Mis en œuvre par le Secrétariat OEACP



Financé par l'Union européenne

- Les travaux de recherche en lien avec les innovations technologiques et environnementales issues de la valorisation des déchets sont mis en lumière. Les réflexions sur leurs mises en valeur sont proposées.

Modalités pratiques de soumission :

Ces journées scientifiques sont ouvertes aux personnes physiques (chercheurs, étudiants, agents de carrière,...) et morales (structures techniques de l'état, Université ou Institution d'enseignement, Centres de recherche, organisations non gouvernementales, petites et moyennes entreprises, incubateurs,..) qui oeuvrent dans le secteur de gestion/valorisation des déchets.

La participation est conditionnée par :

- Pour les personnes physiques, la soumission d'un (ou plusieurs) résumés pour une (ou plusieurs) communication orale (présentiel ou en ligne) ou poster selon les modalités suivantes : (1) résumé de 300 mots en français ou en Anglais (avec 3 à 6 mots clés), (2) une bibliographie indicative de 3 à 5 références ; (3) Prénom (s) + nom de famille, institutions de rattachement et adresse mail. La proposition devra préciser dans quel axe elle s'inscrit (Axe 1, Axe 2 et Axe 3).
- Pour les personnes morales, l'envoi d'une lettre (ou courriel) de manifestation d'intérêt qui renseigne : (1) les motivations de leurs participations, (2) leurs réalisations dans le secteur et leurs adresses mails.

Les propositions (résumés et lettre/courriel de manifestation d'intérêt) sont à envoyer à projet-ifdd2023@unigom.ac.cd (avec copie à isaacbalume@unigom.ac.cd et justewasso@unigom.ac.cd).

Échéances (Chronogrammes des activités) :

- 29 Août 2024: Diffusion de l'appel à communication ;
- 29 Octobre 2024 : Clôture de la réception des résumés et lettres de manifestation d'intérêt ;
- 15-16 Novembre 2024 : Réponses aux auteur.e.s ;
- 02 -03 Décembre 2024 : Tenue des journées scientifiques à Goma (RD Congo) ;
- 15 Janvier 2025 : Réception des versions longues des communications;
- 31 Mars 2025 : Publication des actes des journées scientifiques.

Notes importantes :

- *Un financement pour la participation en présentiel de 7 jeunes chercheurs vivant en RDC, ayant présenté des résumés pertinents, est prévu.*
- *Un mini financement, pour faciliter l'enregistrement de communications à visualiser lors des Journées Scientifiques, est prévu pour 10 chercheurs qui désirent participer à distance à l'événement.*



Programme de recherche et d'innovation



Mis en œuvre par le Secrétariat OEACP



Financé par l'Union européenne